La HACA présente les résultats de son projet-pilote relatif au développement d'une démarche de monitoring genderisé et automatisé des programmes télévisuels

05 nov 2014

La HACA a présenté lors d'un séminaire tenu les 27 et 28 octobre 2014, à Rabat, les premiers résultats de son projet-pilote portant sur le "Développement d'une démarche de monitoring des programmes télévisuels dans le cadre de la lutte contre les stéréotypes fondés sur le genre et la promotion de l'égalité hommes-femmes à travers les médias audiovisuels".

Mme Amina Lemrini ELOUAHABI, Présidente de la HACA, a souligné, lors de l'ouverture des travaux que ce projet a une double dimension, « *la première, d'ordre méthodologique, consiste à mettre en place un dispositif de monitoring automatisé, sensible au genre, et la seconde, d'ordre opérationnel, se traduit par l'application de ce dispositif aux programmes télévisuels, à titre expérimental* ». Dans ce cadre, le constat majeur arrêté par les résultats de ce projet confirme la sous représentation des femmes au sein des médias audiovisuels.

Cet événement a connu la participation d'une dizaine de représentants de régulateurs audiovisuels francophones, membres du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias –REFRAM-, d'organismes internationaux, ainsi que nombre d'acteurs gouvernementaux, professionnels et civils nationaux.

A cet effet, il a également permis un partage d'expériences et d'échanges autour des grandes problématiques liées aux cadres juridiques de la communication audiovisuelle, au monitoring des programmes, ainsi que le rôle des régulateurs en matière de promotion de l'égalité hommes-femmes, notamment à travers des partenariats intelligents et efficaces au niveau national et régional.

A la fin de ce séminaire, la HACA s'est engagée à soumettre le rapport final de son projet-pilote, à la prochaine Assemblée générale des Présidents du REFRAM.

Il est à rappeler que ledit projet a été proposé par la HACA, suite à un appel lancé par le Réseau francophone en octobre 2012 et soutenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie(OIF). Il a été retenu à l'unanimité après délibération d'un jury international réuni en 2013 à Bruxelles dans les locaux du Conseil supérieur de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B